

**MAIRIE de
42430 CHERIER**

Téléphone 04 77 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 AVRIL 2021**

Le conseil municipal, réuni au complet, exceptés Patrice SANUDO et Marie-Pierre EXTRAT, a abordé les questions suivantes :

► **TRAVAUX SUR LE SITE DE LA CHAPELLE DE LA SALETTE - DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT** : Des travaux sur le site de la chapelle de la Salette ont été actés lors du vote du budget (reprise de crépi sur les façades extérieures de la chapelle côté chœur, consolidation et étanchéité du rocher). Ces travaux sont prévus pour un total de 8 865.68€ HT. Le conseil municipal décide de solliciter le Département de la Loire pour une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2022, au taux de 80% soit 7 092.54€ HT.

► **PERSONNEL** : Dans le cadre de l'élaboration des lignes directrices de gestion du personnel (politique ressources humaines de la commune), il a été demandé à la commune de délibérer sur le taux maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade. Le conseil municipal a délibéré pour un taux à 100%, se réservant ensuite le droit d'accepter ou non ces avancements.

► **DECISIONS MODIFICATIVES** : Deux décisions modificatives au budget primitif ont du être prises pour prendre en compte des écritures comptables :

- au budget assainissement 7 265.51€ en dépenses et recettes pour un remboursement de l'avance par l'entreprise Eurovia sur le chantier de la STEP

- au budget général 13 200€ en dépenses et 11 000€ en recettes pour retracer dans la comptabilité la reprise du tractopelle lors de l'achat de la mini-pelle.

► **VOIRIE 2021** : L'enveloppe voirie sur la CCPU n'étant pas entière consommée cette année, un chantier supplémentaire a pu être ajouté pour la commune : route des Rivières du cimetière au panneau 30 des résidences Felix + parking cimetière (extension + ancien) pour 9 235.30€ HT. Un enrochement du talus entre la route et le parking du nouveau cimetière devra être effectué par la commune en amont du chantier, une résurgence d'eau met à mal ce talus actuellement. Le conseil municipal, par délibération, approuve la convention voirie 2021 avec la CCPU pour un montant de 10 536€ HT et autorise le maire à la signer.

► **QUESTIONS DIVERSES** :

- **Site internet** : Suite à l'incendie des datas centers à Strasbourg en début d'année, le site internet de la commune est hors service. Un nouveau site va bientôt voir le jour via la start-up Ugo installée sur Cherier.

- **La Trame verte et bleue** : En 2016, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé se sont engagés dans le dispositif Contrat Vert et Bleu (CVB) qui vise à intégrer la préservation du patrimoine écologique et paysager dans le développement du territoire. Mathieu Bonnefoy a assisté à la restitution d'études portant sur la biodiversité de notre commune. Le guide communale de la biodiversité de Cherier (8 pages) peut vous être envoyé par mail sur simple demande ou demandé en mairie. Ce document met en lumière plusieurs espèces endémiques ainsi que la richesse de la biodiversité de Cherier.

- **Caractérisation des déchets** : Mathieu Bonnefoy a assisté à la caractérisation des déchets : un camion d'ordures ménagère issu d'une tournée sur la commune a été entièrement vidé et trié pour identifier le contenu des sacs et vérifier leur "bonne destination"... Bilan : **beaucoup trop d'emballages voués normalement au tri sélectif et trop de déchets organiques voués au compost**. Ces déchets mal triés représentent sur cette collecte plus de 50% des déchets soit autant de déchets qui ne sont pas valorisés et qui viennent augmenter significativement le poids des ordures ménagères faisant gonfler la note de la collecte OM. Comme expliqué en début d'année dans le calendrier des ordures ménagères, le coût de la collecte et du traitement des déchets va augmenter dans les années à venir. **Il est donc primordial de baisser la quantité de déchets à traiter en triant mieux et davantage sans quoi la note risque d'être vraiment salée ! Pensons également à l'environnement, un déchet trié et un déchet valorisé.**

- **Effectifs écoles** : Pour la rentrée 2021/2022 les projections d'effectifs sont de 23 élèves pour la classe des petits (PS à CP) et de 32 élèves pour les grands (CE1 au CM2). Face à l'importance de ces chiffres, Séverine Pras, 1ère adjointe en charge de l'éducation, a entamé des démarches pour la réouverture du mi-temps pédagogique afin de décharger la classe des grands.

VIE DE LA COMMUNE

* ETAT CIVIL :

- Naissance de Léon, Tino PION, du Petit Marais, le 7 avril
- Décès de Maurice COHAS, de Tour, le 20 avril

- **PERSONNEL** : Jean-Noël VITRANT, de St Romain d'Urfé, a été recruté en contrat aidé pour 9 mois pour venir renforcer l'équipe technique. Nous lui souhaitons la bienvenue !

- **ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES - MODIFICATIONS DES DATES**

Dimanches 20 et 27 juin : Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au vendredi 14 mai. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. L'inscription peut se faire par internet ou directement au secrétariat de mairie en apportant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. **Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes de 8h à 18h, les électeurs devront porter un masque et prévoir leur propre stylo. Toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la sécurité de tous.**

- **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE** : le secrétariat sera fermé du samedi 22 mai au dimanche 30 mai.

INFORMATIONS DIVERSES

- **LE CAMION D'ELO** : Un camion salon de coiffure itinérant fera une halte dans notre commune dès le mois de juin. Plus d'infos sur ce nouveau service très bientôt !

- **TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022** : la campagne d'inscriptions se déroulera du **3 mai au 19 juillet** 2021 en ligne sur www.auvergnerrhonealpes.fr/432-loire.htm. Ce service est désormais géré par la région et non plus par le département. **Des dossiers papiers sont également disponibles en mairie notamment pour les élèves qui se rendront pour la 1ère année sur Roanne (la navette Cherier-Villemontais n'est pas proposé sur Internet)** ou pour les règlements par chèque.

- **LOGEMENT A LOUER** : Appartement type F4, 70m² habitables, entièrement rénové et isolé en 2018, à l'étage de l'école de Moulins-Cherier, lumineux, sans voisin ni vis-à-vis, chauffage central gaz chaudière à condensation (propane tarif réduit), comprenant 1 séjour plein sud, 3 chambres, 1 cuisine, 1 salle de bain avec cabine de douche, 1 WC, 1 entrée. Loyer 306€ + forfait chauffage 50€/mois. Libre début juin 2021. S'adresser en mairie pour visite ou renseignements.

.....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

* **SOU DES ECOLES** : pas de vente de plants cette année

* **AMICALE DES DONNEURS DE SANG** : Nous rappelons notre **vente de fleurs** à l'occasion de la fête des mères, à faire **avant le 15 mai 2021**. Les fleurs sont fournies par LUDOFLEURS. Si vous n'avez plus de bon de commande, il est possible de faire votre commande sur papier libre avec vos coordonnées accompagnée de votre règlement (chèque à l'ordre de "DONNEURS DE SANG DE CHERIER") et de la transmettre soit dans la boîte aux lettres de la mairie soit à un membre du bureau: GIRAUD Emilie 4, Roffat ou MOSNIER Nathalie 2, rte des Ardillats ou COUAVOUX Isabelle 1, Les Rivières ou LABOURÉ Christelle 9, Les Gouttes. 42430 CHERIER. Les fleurs seront à récupérer le samedi 29 mai de 9h à 12h devant la mairie (repli vers la salle des fêtes en cas de pluie)

Rosier miniature	10,00 €
Bouquet composé (petit)	15,00 €
Suspension (géranium lierre, surfinia)	15,00 €
Orchidée	20,00 €
Bouquet composé (moyen)	20,00 €

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE : BALADE GUIDEE DES CHEMINS DE TRAVERSE** : **Samedi 8 mai** nous proposons à tous les marcheurs intéressés une balade guidée de 10km et 350m de dénivelé pour aller découvrir le superbe point de vue du Rocher Dardant sur La Tuilière. Rendez-vous à tous les intéressés, si les conditions sanitaires le permettent, devant la mairie de Moulins-Cherier à 14h pour se rendre en voiture au point de départ (Le Trêve Oblette), info au 04 77 63 32 29.